

## **Pôle CAP DIGITAL Paris-Région**

### **Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2009**

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf avril à 11H30, les membres de l'Association « Cap Digital Paris Région » se sont réunis au Forum des Images, Porte Saint Eustache – Forum des Halles – Paris, sur convocation du Président de l'Association adressée le 15 avril 2009.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent entrant en séance, tant en son nom personnel que comme éventuel mandataire. L'Assemblée réunit 131 membres présents ou représentés sur un total de 318 membres à jour de cotisation. Le quorum étant à 106, l'assemblée générale peut valablement se tenir.

Monsieur Henri VERDIER, Président de l'Association, accueille les participants et présente le rapport moral de l'association. Ce rapport est fourni en annexe 1 de ce document.

Henri VERDIER invite ensuite les membres à se prononcer sur les résolutions qui leur ont été soumises.

#### **Approbation des comptes 2008**

Sur proposition du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration il vous est proposé d'approuver les comptes 2008 de l'association.

Le rapport d'activité 2008 et le rapport de gestion 2008 ont été mis à disposition sur le site [www.capdigital.com/ag](http://www.capdigital.com/ag). Le bilan et les rapports du commissaire aux comptes ont été mis à disposition chez Cap Digital ou pouvaient être fournis sur demande auprès du secrétariat du pôle.

Après présentation des comptes 2008 par Carlos Cunha, Trésorier du pôle, et lecture du rapport du Commissaire aux comptes, il vous est demandé de vous prononcer sur les résolutions suivantes :

#### **Première Résolution**

*Approbation du rapport moral du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.*  
L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport moral du Conseil d'administration pour l'exercice 2008 et en avoir délibéré, approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **Deuxième Résolution**

*Approbation des bilans et compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008.*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, et en avoir délibéré, approuve le bilan au 31 décembre 2008 et le compte de résultat de l'exercice 2008 établis conformément aux normes comptables en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Troisième Résolution**

*Approbation de l'affectation du résultat 2008.*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, l'excédent de l'exercice s'élevant à 63.937,53 € sera affecté sur le compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Quatrième Résolution**

*Approbation du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et engagements visés par l'article L. 612-5 du Code de commerce ayant fait l'objet d'une autorisation préalable.*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, prend acte du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L. 612-5 du Code de commerce mentionnant l'absence de telles conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Cinquième Résolution**

*Quitus aux dirigeants pour la gestion de l'exercice 2008.*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après en avoir délibéré, donne quitus aux Dirigeants de l'association pour la gestion de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Sixième Résolution**

*Pouvoirs pour formalités.*

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **Approbation de la grille des cotisations 2009**

Sur proposition du Conseil d'Administration, il vous est demandé de reconduire la grille des cotisations 2008 pour l'année 2009. La grille des cotisations est fournie dans le document Cap Digital 08.010. disponible sur le site web Cap Digital.

### **Septième Résolution**

*Cotisations 2009.*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve approuver la grille des cotisations 2009 qui reste identique à celle de 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **Rémunération au succès sur les projets**

Sur proposition du Conseil d'Administration, il vous est demandé d'approuver la mise en place d'une rémunération au succès sur les projets donnant lieu à subvention, suivant les modalités suivantes :

- Participation forfaitaire pour tout membre impliqué dans au moins un projet labellisé par le pôle et recevant une subvention ou un abondement lié au label Cap Digital de :
  - o 500€ pour une PME dont l'effectif salarié est inférieur à 50 ;
  - o 1000€ pour toute autre catégorie de membre.
- Facturation émise par le pôle après notification du financement du projet.

### **Huitième Résolution**

*Rémunération au succès sur les projets*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la mise en place d'une rémunération au succès sur les projets donnant lieu à subvention, suivant les modalités suivantes :

- Participation forfaitaire pour tout membre impliqué dans au moins un projet labellisé par le pôle et recevant une subvention ou un abondement lié au label Cap Digital de :
  - o 500€ pour une PME dont l'effectif salarié est inférieur à 50 ;
  - o 1000€ pour toute autre catégorie de membre.
- Facturation émise par le pôle après notification du financement du projet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention dans le collège des collectivités.

Après quelques échanges, plus rien n'étant à l'ordre du jour, Henri VERDIER remercie toute l'assistance et lève la séance à 12H30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président,

Le Délégué Général,

## **Annexe 1 : Rapport moral du président du Conseil d'administration de Cap Digital pour l'exercice 2008**

Mesdames et messieurs les adhérents

Il me revient de vous rendre compte aujourd'hui du troisième exercice de notre association, au vu des missions que nous nous sommes données lors de la création de notre association, et que nous avons précisées dans le cadre de notre plan stratégique 2009-2012.

Ayant été élu à la présidence du Conseil d'administration de Cap Digital en septembre dernier, et donc vers la fin de cet exercice 2008, je peux vous dire que je trouve ce bilan remarquable, et souligner que c'est en très large part le bilan de Jean-Pierre Cottet, le premier président de Cap Digital.

Jean-Pierre a souhaité passer le témoin à l'issue de cette phase de création du pôle et d'une évaluation nationale très favorable. C'est lui qui a réussi à créer un véritable esprit collectif et chaleureux à ce qui était initialement un regroupement de professionnels parfois enfermés dans leurs secteurs, souvent rudement concurrents. C'est lui aussi qui a permis à notre secteur des industries de la création numérique de devenir un interlocuteur aussi crédible que les secteurs industriels plus anciens ou plus « matériels ».

Nous l'en remercions, et nous réjouissons de le retrouver dans de prochaines collaborations.

Je voudrais dire aussi combien nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur une équipe talentueuse, qui ne ménage pas sa peine, et qui n'oublie jamais que sa mission est avant tout de se mettre au service des projets des membres : entreprises et établissements publics de recherche.

L'objectif de Cap Digital est clair : soutenir nos entreprises et nos laboratoires afin que Paris et sa Région soient l'un des centres mondiaux significatifs en matière d'industries de la création numérique. C'est en regard de cet objectif que je souhaite vous présenter les principaux éléments de notre bilan 2009.

### **Vie de l'association**

- L'audience de Cap Digital continue de croître. Le nombre d'adhérents à jour de cotisation est ainsi passé de **278** en 2006 (dont 215 PME), **286** en 2007, dont 213 PME, **318** en 2008, dont 246 PME.
- Plus intéressant, le taux de départ reste raisonnable : sur près de 380 inscrits, seules 14 entreprises ont notifié leur désir de quitter le pôle, une quarantaine ne sont pas à jour de cotisations.
- Les premiers éléments 2009 montrent que cette tendance devrait s'amplifier, puisque nous avons accueilli 50 nouveaux membres hier, près de 70 depuis la rentrée.

Nous avons donc des motifs de croire que nos adhérents trouvent intérêt à participer à notre projet, ce qui devrait s'affirmer avec les nouveaux services que nous développerons en 2009.

- Les membres de Cap Digital bénéficient des services du pôle, puisqu'en trois ans, plus de 225 membres ont obtenu au moins un label (et donc un soutien). Près de la moitié des membres de Cap Digital sont actuellement participants à au moins un projet, 3/4 des PME.
- Les relations de Cap Digital avec les pouvoirs publics et les décideurs politiques sont excellentes, comme en témoignent les soutiens affirmés de la Région, de la ville de Paris et des départements de l'Ile de France. Cette bonne relation, qui s'est marquée en 2008 par la visite de François Fillon à notre Assemblée générale de février (et en 2009 par la première visite officielle de Nathalie Koszuisko-Morizet), permet à Cap Digital de relayer efficacement les enjeux numériques auprès des décideurs, comme en témoigne la prise en compte de la contribution de Cap Digital au Contrat de plan Etat-Région.
- L'audit national des pôles, effectué à la demande du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, a classé Cap Digital dans les pôles ayant atteint leurs missions et nous a réservé des appréciations très élogieuses.
- Même si ces premiers éléments sont encourageants, Cap Digital a poursuivi sa structuration :
  - o Aboutissement en février 2008 d'un intense travail collectif ayant permis la définition d'un plan stratégique 2009-2012 ;
  - o Réorganisation de l'association, pour dynamiser à la fois le processus projets et l'animation des communautés thématiques, en créant trois commissions techniques en charge de la labellisation ( contenus, services et connaissances) et neuf communautés de domaine ([Jeu vidéo](#), Design numérique, [Patrimoine numérique](#), [Image Son et Interactivité](#), Robotique et objets communicants, [Éducation et Formation numérique](#), [Services et usages](#), [Ingénierie des connaissances](#), Logiciel libre, coopération et nouveaux modèles.)
  - o Préparation intensive du lancement du plan filière, qui nous permet de dynamiser les services de soutien à la croissance des entreprises autres que le financement de la R&D – formations, rencontres, voyages, think tank). Préparation du projet Futur en Seine qui va nous permettre, dans un mois, de monter en Ile de France un grand événement populaire et festif centré sur les technologies, la prospective et les savoir-faire de nos entreprises et de nos laboratoires.
- Enfin, et c'est très important, l'exercice est caractérisé, comme les deux précédents, par la maîtrise des coûts, puisque les recettes se montent à 109 % du budget prévisionnel (1 927 360 euros), les charges à 102 % du budget prévisionnel (1 767 000 euros), ce qui permet à l'exercice de se traduire par un résultat net après impôts de 63 938 euros.

## Activités de l'association

- L'activité de recherche et développement de Cap Digital a continué à croître en quantité comme en qualité. Voici les résultats de Cap Digital, tous appels confondus, sur les deux dernières années :

	2007	2008
Nombre de projets reçus	109	213
Nombre de projets labellisés	52	74
Nombre de projets financés	41	59
Montant des financements	41	51

Il faut noter que cette augmentation tient non seulement au dynamisme de nos adhérents mais aussi à la mise en place de nombreux dispositifs, dont le fonds FEDER dont nous vous reparlerons au cours de cette AG. Il est important en effet que les porteurs de projets construisent avec les équipes de Cap Digital une stratégie de dépôt en recherchant les guichets qui correspondent le mieux à leurs projets et qui ont le meilleur taux de réussite.

- Cette augmentation, qui s'accroît en 2009, montre que nous avons dépassé les projets qui avaient justifié la création du pôle et bénéficions désormais d'un véritable processus de production récurrente de projets de qualité.
- C'est ainsi que, pour la deuxième année consécutive, Cap Digital se place au premier rang national pour le nombre de projets ANR, au quatrième rang pour le financement, nos projets étant généralement de taille plus modestes que ceux d'industries plus lourdes.
- De même, Cap Digital est le quatrième pôle en termes de financements issus du FUI, derrière trois filières très anciennes et très installées : Systematic sur le plateau de Saclay, Minalogic à Grenoble et Aerospace Valley.
- Je me réjouis de ce succès, non pas par esprit de compétition, mais parce que je me souviens de la difficultés que nous pouvions avoir, il y a quatre ans à peine, à installer l'idée que nous étions un secteur industriel à part entière. Il me semble que c'est aujourd'hui chose incontestée.
- Cap Digital a également poursuivi ses actions événementielles, destinées à soutenir encore le dynamisme de notre communauté, sa créativité, les échanges entre les membres ou la présence internationale de nos entreprises.
- Je ne peux citer ici l'ensemble de ces événements, que vous retrouverez sur le rapport d'activité disponible sur le site. Je rappellerai simplement la présence de nos membres dans certains des plus grands salons mondiaux de nos secteurs (SIGGRAPH, BETT, Game Convention à Leipzig), le soutien à l'organisation Forum mondial du libre ou à l'organisation de la Game développeur convention de Paris, le soutien à la création de la Cantine ou les Entretiens du nouveau monde industriel..
- Enfin, puisque nous croyons fermement aux vertus de la « coopération » au sein de notre communauté, nous appliquons ces mêmes principes à d'autres de nos partenaires concurrents. Je me réjouis donc de vous faire part de la montée en puissance des coopérations avec d'autres pôles de compétitivité franciliens (Systematic, Move'o,

Advancity, tant en termes de colabellisation qu'en termes d'événementiel ou de réflexion stratégique).

- De même, grâce au programme REDICT, Cap Digital a noué une coopération forte avec des clusters cousins en Europe (Dublin, Copenhague, Amsterdam, Berlin et Bucarest) et bénéficie ainsi d'un appui logistique sur ces régions, et notamment de la capacité à aider nos adhérents à trouver des partenaires pour les projets européens.
- Dans le même esprit, Cap Digital a renforcé des relations suivies avec des clusters de San Francisco (avec qui nous menons le projet Sebastian dans le cadre du programme « digital sisters cities), Montréal (et Québec), Boston et Séoul. N'hésitez pas à solliciter notre équipe pour mieux travailler avec ces réservoirs de partenaires.

## Prochains défis

Notre association a donc réussi la première étape de son projet. Une communauté francilienne des industries et laboratoires de la création numérique se met en place. Elle stimule l'effort de R&D et bénéficie d'un soutien sans faille des pouvoirs publics, Etat et Région.

Nous pouvons nous en féliciter, mais nous devons également préparer la deuxième étape.

Sans commencer aujourd'hui un pré-rapport 2009, je voudrais dire ce matin que la confiance de nos adhérents et de nos financeurs nous donne aujourd'hui un devoir d'excellence.

La crise mondiale vulnérabilise les entreprises qui dépendent de la publicité, ralentit certains de ceux qui travaillent en B to B et pourrait toucher un jour les producteurs de contenus grand public.

La reprise, sera, à l'évidence, marquée par un rapide bond en avant des industries de la création numérique, mais aussi, très probablement, par une fécondation d'autres secteurs industriels (Santé, services à la personne, transport, énergie) par nos outils et nos métiers.

Internet des objets, géolocalisation, cloud computing, rendering, interfaces in real life... De nombreux sujets nous concernent aujourd'hui qui n'étaient que des questions prospectives il y a quatre ans. Ce seront les moteurs de la nouvelle croissance.

Nous devons donc faire preuve de solidarité pendant cette période – autant entre les membres de Cap Digital qu'entre Cap Digital et les institutions importantes pour notre communauté -, pour maintenir la qualité de notre écosystème.

Nous devons être prêts à saisir les prochaines vagues. Nous devons donc concevoir des projets de recherche exigeants qui nous placent réellement dans les meilleurs au niveau mondial.

Nous devons travailler ensemble à l'analyse prospective et stratégique.

Nous devons soutenir la création de communautés de domaine fortes et capables de rayonnement international.

## Conclusion

Je voudrais donc conclure en rappelant nos quatre défis pour cette année 2009 :

- maintenir la qualité du programme de R&D, non seulement parce que nous croyons aux vertus de la création, de l'innovation et de la vitesse, mais aussi parce que lien singulier avec la recherche est la force des pôles de compétitivité, son « ADN » et ce qui les différencie d'une simple association professionnelle.

- Développer le programme de soutien à la croissance : aide au financement, à l'implantation, à la gestion des risques de l'hypercroissance, aide aux partenariats internationaux et à l'exportation de nos produits et solutions.
- Développer notre veille, notre prospective et notre qualité d'anticipation stratégique grâce au programme think tank
- Installer notre identité collective dans le territoire francilien, prendre conscience de nos forces et de notre créativité, nouer une relation unique avec notre public, renforcer notre attractivité grâce à Futur en Seine.

C'est pourquoi j'espère que nous nous retrouverons nombreux le 29 mai au soir pour l'inauguration de Futur en Seine, sans doute au siège de Cap Digital, et que vous contribuerez, par votre présence, vos initiatives, voir votre soutien financier à cette manifestation que nous voulons installer durablement dans le paysage.

Je vous remercie.

Henri Verdier